

Arceaux

Une bonne nouvelle : la protection des arceaux (ici, par d'autres arceaux !) se met peu à peu en place, comme sur le quai de Queyries. Espérons que cela se généralise à toute la CUB, car on ne compte plus les arceaux « bousculés » par des voitures.



Lormont

Nouveaux aménagements cyclables sur l'avenue de Paris. C'est très bien et le gros point fort, ce sont les seuils zéros sur toute l'avenue. On rêve d'en voir plus souvent...



Bordeaux

Le nouvel aménagement de la rue Notre-Dame en zone de rencontre méritait évidemment une visite, et quelques lignes dans notre bulletin. Me voici donc parti naviguer en tous sens sur cette voie, compter et recompter les arceaux, scruter le comportement des cyclistes, des piétons, des autos, des motos, des camions et autres camionnettes sur la chaussée, et prendre une ou deux photos. Bilan de la visite : deux rencontres avec des amis qui passaient par là, lesquelles rencontres ont débouché sur le test – non prévu au départ – des terrasses de bistrot. Quelle convivialité, cette rue Notre-Dame ! Plus sérieusement, j'ai constaté une cohabitation harmonieuse de très nombreux cyclistes et piétons avec les camionnettes de livreurs, et une circulation automobile très apaisée. Bravo !

Dans le quartier Saint-Genès, l'aménagement de la rue des Treuils et des rues adjacentes est en phase de concertation. Vélo-Cité soutient fortement ce projet dont nous apprécions la logique et les détails. Face à des contestations qui nous paraissent peu justifiées, nous avons répété notre soutien aux responsables politiques engagés pour ce projet.

À l'opposé, le projet d'aménagement de la rue Eugène-le-Roy, près de la gare, ne nous convient pas du tout. En collaboration avec un collectif d'habitants et les associations Friches & Cheap, Yakafaucon et Les droits du piéton, nous travaillons à sa reprise totale.



■ Jean-François Perrin

La région

Nous avons donc rencontré Monique de Marco, vice-présidente, et Patrick Dufau de la Mothe, conseiller régional. Hélas, depuis cette rencontre et le courrier adressé au président Rousset, c'est le silence radio. Nous sommes surpris, pour ne pas dire choqués de cette désinvolture. Espérons que cela change...

Accessibilité des trains

Lors de la réunion, nous avons rapporté les difficultés rencontrées pour mettre un vélo dans le train : des lignes TER avec peu de places pour de nombreux cyclistes, des difficultés pour trouver le local à vélos (surtout sur les corails et notamment ceux allant vers Langon), une saturation sur la ligne du Médoc et celle d'Arcachon...

Voici plus précisément nos demandes :

- maintien ou ouverture du transport des vélos dans les 270 trains de la région ;
- amélioration de la signalisation des compartiments vélo dans les trains (corails) ;
- augmentation des capacités sur les lignes très fréquentées, et dans le nouveau matériel (trains Régiois). Une offre à trois places seulement ne serait pas acceptable pour notre région ;
- choix de plateformes banalisées permettant le transport de plus de vélos que des espaces réservés équipés de crochets ;
- accélération du plan de modernisation des trains avec une vraie prise en compte des vélos ;
- Accélération de la mise en place de seuils zéros pour l'accès aux trains (pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les cyclistes) ;
- gratuité du transport des vélos sur les TEOZ pour les abonnés ;
- une offre train + vélo importante sur les TGV.

Accessibilité des gares

Le problème n'est pas nouveau : partout manquent des goulottes ou des rampes le long des escaliers. Voici nos demandes :

- dans les escaliers, installation de goulottes ou de rampes. Ces aménagements rendront service aux cyclistes et aux passagers munis de valises. La goulotte ou rampe ne doit pas être trop étroite ni trop près d'un mur, car il serait impossible d'y faire rouler des vélos munis de sacoches. Le mieux serait de placer la rampe ou goulotte au milieu de l'escalier ;
- mise en place de plans inclinés là où les rampes ne peuvent être installées ;
- accélération du plan de modernisation des gares ; à ce sujet, où en est le plan de modernisation d'un tiers des gares régionales sur 5 ans ?
- réalisation de voies cyclables avec un jalon-

Aquitaine et le vélo

Le 7 février (eh oui, c'est loin !), une délégation de Vélo-Cité était reçue à l'hôtel de Région. Ce rendez-vous faisait suite à la transmission d'un dossier de 13 pages consacré aux aspects du vélo dont la région Aquitaine est en charge (accès aux trains, stationnement auprès des gares ou des lycées, véloroutes, etc.)



ment spécifique permettant de relier directement les zones denses en emplois ou en population aux gares TER.

Stationnement des vélos

Le stationnement des vélos en gare n'est pas non plus une grande réussite.

Voici nos demandes :

- création de véritables vélostations associant le stationnement et des services (gardiennage, location, entretien, marquage, gonflage) dans les grandes gares régionales ;
- équipement des gares secondaires et touristiques en stationnement sécurisé du type box ou garage collectif fermé ;
- réévaluation des capacités de stationnement notamment à la gare St-Jean et au Teich ;
- stationnements sécurisés (il y a eu des vols par démontage du toit des box au Teich...)
- installation d'arceaux devant les quais ou aux entrées de toutes les gares (stationnement de courte et moyenne durée). Voir l'exemple réussi de la gare de Tours ;
- consignes permettant aux usagers du train + vélo de laisser des équipements tels que vêtements de pluie, casque, etc. ;
- le rapport de diagnostic du SRIT daté de septembre 2008 indiquait que sur l'ensemble des gares et haltes de la ligne Bordeaux-Arcachon, il était prévu de développer le stationnement sécurisé des vélos. Qu'en est-il ?
- quel projet pour Agen, Pampuyre... ?

Les lycées

- harmonisation des équipements de stationnement dans tous les lycées de la région ;
- installation d'« arceaux visiteurs » aux entrées des lycées ;
- aides aux communes pour le développement des itinéraires cyclables permettant un accès aisé aux lycées et aux autres structures liées à la région (prévoir des enquêtes sur les déplacements) ;
- mise en place d'un chèque vélo pour inciter les élèves à venir à vélo ;
- mise en place d'une formation diplômante de mécanicien « réparateur de cycles » ;
- présentation des projets de modernisation à Vélo-Cité pour avis.

Le campus à Bordeaux

- intégrer un stationnement de qualité (arceaux) généralisé à tous les bâtiments du campus ;
- que le schéma régional du logement étudiant soit l'occasion d'intégrer un stationnement vélo de qualité et en quantité dans les bâtiments et sur les espaces extérieurs (garages fermés, arceaux) ;
- réactiver le prêt des vélos campus ;
- prendre en compte le dossier « Vélo et campus » qui a été remis par Vélo-Cité.

Les véloroutes

- activation du schéma régional des véloroutes ;
- rajouter les axes suivants : véloroute de la vallée de la Baïse, véloroute de la vallée de l'Adour entre Aire-sur-Adour et Dax ;

- pousser le Lot-et-Garonne à faire la jonction entre la voie verte des deux mers (193 km de long) et la véloroute de la vallée du Lot : liaison entre Damazan (Buzet-sur-Baïse) et Aiguillon. C'est un point dur avec deux ponts à sécuriser : pont de Saint-Léger sur la Garonne et pont d'Aiguillon sur le Lot (cofinancement possible avec l'État) ;
- activer les maillages d'itinéraires cyclables entre les pôles urbains et touristiques, par exemple entre l'agglomération bordelaise et le bassin d'Arcachon (le long de la voie ferrée) ou encore entre Bordeaux et les vignobles du Médoc et du Libournais ;
- résorption des discontinuités ;
- communication sur l'offre touristique à vélo ;
- une offre train + vélo satisfaisante pour les nombreux cyclotouristes de la région ;
- acquisition de vélos monopousseurs pour diversifier l'offre « tourisme et handicap » (exemple du comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne).

Plans de déplacement d'entreprise et inter-entreprises

- réalisation de plans de déplacements concernant un ensemble d'employeurs ;
- incitation de la région pour la réalisation de parkings à vélos ;
- équipement d'arceaux tous les sites gérés ou financés par la région.

■ Vélo-Cité



Gare de Facture l'une des nombreuses gares non équipées de goulottes